

# JCO PHOTOGRAPHIES

## L'amiral, futur emblème du Québec

De nombreux pays adoptent des animaux comme emblème officiel. Ces choix se portent souvent sur un animal représentatif de la faune nationale, et généralement sur un mammifère ou un oiseau. Au Canada, le castor est ainsi devenu naturellement le mammifère emblème national du pays en 1975 et le mésangeai du Canada l'oiseau emblème national en 2017. En 1987 au Québec, province du Canada, le choix s'est aussi porté sur un oiseau—le harfang des neiges.

### Une reconnaissance non officielle

Les insectes sont rarement plébiscités comme emblèmes officiels. Pour l'amiral, tout a commencé par un vote populaire organisé par l'Insectarium du Jardin Botanique de Montréal en 1998 pour déterminer quel insecte mériterait de devenir emblème officiel du Québec. Cinq espèces étaient alors en concurrence : l'amiral, le bourdon fébrile, la cicindèle à six points, la coccinelle maculée et la demoiselle

bistrée (caloptéryx bistré). Le vote s'est déroulé du 1er mai au 21 octobre sous forme papier et électronique. Plus de 230.000 personnes ont alors exprimé leur choix en votant pour leur espèce préférée. Le papillon amiral a remporté les suffrages avec une courte avance sur la coccinelle maculée (31,76% contre 29,39%). L'amiral est ainsi devenu l'insecte emblème non officiel de la Belle Province.

	Amiral	Bourdon fébrile	Cicindèle à six points	Coccinelle maculée	Demoiselle bistrée
Total Votes	73 256	27 804	26 271	67 785	35 544
%	31,76%	12,05%	11,39%	29,39%	15,41%

### L'amiral futur emblème officiel du Québec ?



Les québécois ont donc choisi l'amiral. Rien d'étonnant puis-

que ce magnifique papillon se rencontre partout au Qué-

bec sur les chemins forestiers ou dans les clairières. Commun, on peut observer facilement ses ailes noires ornées de bandes blanches qui deviennent bleutées sous les rayons du soleil.

Un projet de loi a été déposé en juin 2017 auprès de l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir la reconnaissance de l'amiral comme emblème du Québec.

Un inventaire a été lancé par la Société d'Entomologie du Québec en 2019 pour répertorier sa présence sur l'ensemble du territoire.